

Sandra Bosi  
335 route des Aspres, villa 37  
06370 Mouans Sartoux

64

VILLE DE GRASSE  
COURRIER ARRIVE LE

29 MARS 2018

SERVICE URBANISME

A l'attention du commissaire enquêteur  
Service d'accueil de l'urbanisme de Grasse  
57 avenue Pierre Sébard, 06130 Grasse

Mouans Sartoux, le 28 mars 2018

Madame, Monsieur,

Je viens d'être informée que la révision générale de PLU de Grasse prévoit la réalisation d'une aire d'accueil des gens du voyage dans le quartier Clavary (parcelle E0227).

Je vous adresse par cette lettre mon inquiétude et mon étonnement quant à cette possibilité. En effet, j'ai choisi de résider dans ce quartier excentré pour son calme et son côté paisible. Or il y a déjà un gros projet PROMOGIM qui va construire de nombreux logements sociaux juste en face de notre résidence. Ce qui aura nécessairement des impacts sur la circulation et l'environnement, nous allons probablement être amenés à décider de la fermeture de la résidence par crainte de voitures qui viendraient y stationner alors que nous avons déjà des difficultés avec les seuls véhicules des habitants de la copropriété.

Par ailleurs, nous avons les nuisances sonores et de circulation l'été avec la proximité du centre de vacances Belambra, les nuisances olfactives émanant de la zone industrielle, cela me semblerait injuste de nous en rajouter.

Je vous prie donc de bien vouloir prendre en compte ma demande pour que l'aire d'accueil des gens du voyage soit construite sur un autre emplacement réservé pour des services publics, par exemple sur une zone UP sur la départemental 9, quartier moins habité (route des 4 Chemins à Pégomas), voire sur une parcelle sur la commune de Peymeinade...

Vous remerciant par avance pour votre attention, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses.

Sandra Bosi  
Résidente de la copropriété « les bois de la Mourachonne »